



vivre**match**

COSMÉTIQUE **CHERCHER LE NATUREL**

PAR AGNÈS ROGELET

Les mentions « d'origine naturelle » et « biologique » qui figurent sur nos cosmétiques sont-elles crédibles ou ne sont-elles que de la poudre aux yeux ? Pas simple... Voici notre décryptage afin de comprendre toutes les nuances du vert.

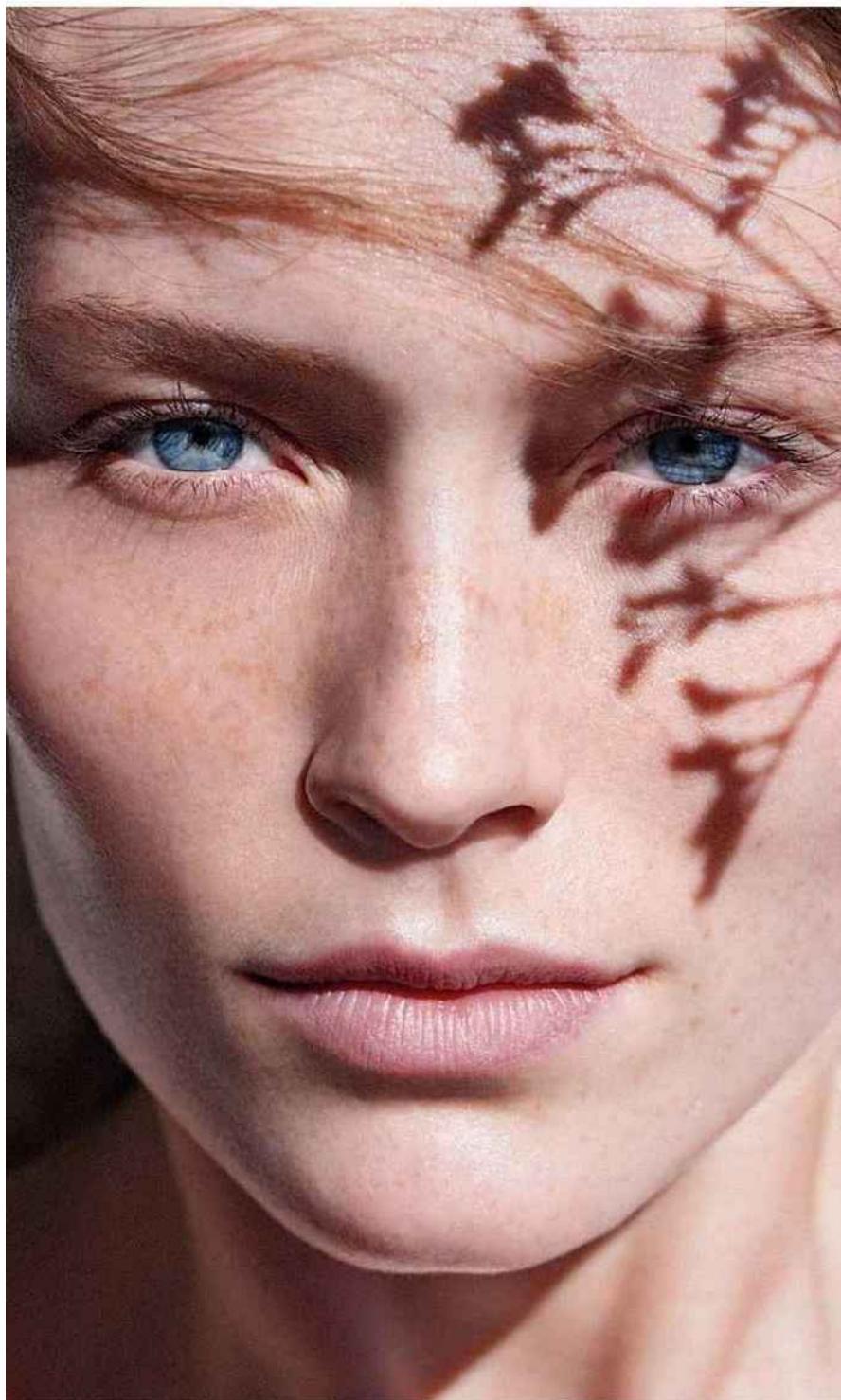
U'estampille, agrémentée de fleurs et d'épices, inspire confiance : « 95 % d'origine naturelle ». Les révélations sur les substances nocives contenues dans les cosmétiques se multiplient, alors exit le contre-nature, on veut sauver notre peau ! Mais sur l'emballage comme dans le flacon, la formule a ses subtilités. Qu'est-ce qui relève vraiment du naturel ou du bio dans nos crèmes, shampoings et maquillages ? C'est avec l'intention de trier le bon grain de l'ivraie qu'est née la norme Iso 16128 en septembre 2017. Des experts réunis dans 40 pays membres de l'organisation non gouvernementale Iso (Organisation internationale de normalisation) ont planché sur la question. En France, la commission Afnor rassemblait, en majorité, des industriels de la cosmétique conventionnelle soucieux de répondre à nos aspirations, plus le label Cosmébio et l'organisme certificateur Ecocert qui voyaient là une opportunité d'harmoniser les réglementations à l'échelle mondiale, offrant à tous la possibilité d'utiliser les mêmes terminologies et bases de calcul. Sauf que les « bio » ont claqué la porte en avril, jugeant le projet insuffisant et pernicieux pour le consommateur. « Cette norme s'adresse aux fabricants, répond Philippe Masson, président de la commission de normalisation Afnor sur la cosmétique. Fruit d'un consensus, elle

donne une référence à plus de 160 pays quant à la définition d'un extrait naturel, bio ou dérivé de l'un ou de l'autre. Le plus petit dénominateur commun acceptable au niveau international. » Sa prétention s'arrête là. Les marques l'appliquent ou pas ; elle ne remplace pas un label et n'aboutira à aucune loi européenne. Le problème, c'est qu'elle n'impose rien sur la proportion de naturel ou de bio dans le produit fini et ne s'occupe ni d'éthique ni d'étiquette, ce qui ouvre la voie au greenwashing : mise en avant d'un pourcentage d'origine naturelle qui, en réalité, s'applique à un des ingrédients et non au produit lui-même, mention 0 % ou « sans » (parabène, triclosan, etc.) ou suffixes « éco » ou « bio », pour faire oublier la présence de substances controversées.

Pour les labels bio, c'est clair : un ingrédient modifié par la pétrochimie ou une manipulation de son patrimoine génétique (OGM) n'a rien de naturel. Plus souple, la norme Iso autorise les substances synthétiques, et renvoie à la réglementation locale concernant les OGM. Si la mention bio est bien protégée en France, admet Valérie Lemaire, directrice générale d'Ecocert Greenlife, les textes concernant la cosmétique non bio restent imprécis. « La réglementation sur les OGM est complexe, mais très peu sont autorisés en Europe », défend Anne Dux, chargée des relations européennes de la Fédération des entreprises de

EN
2017
|
45%

**DES FRANÇAIS
ONT ACHÉTÉ DES
COSMÉTIQUES
ET DES PRODUITS
D'HYGIÈNE BIO**



UN MASCARA SANS CHIMIE

Avant, le mascara bio s'effritait, habillait les cils sans les recourber et avait du mal à terminer la journée sans migrer jusqu'aux pommettes. Les versions naturelles du Rimmel classique sont aujourd'hui enrichies en huiles végétales et en extraits de plantes médicinales qui font du bien aux cils, mais aussi en ricin et en soie pour gagner et booster leur croissance tout en prenant soin des yeux sensibles.



Mascara Front Row Curl, Lavera, 9,50 €. Mascara Volume, SO Bi'O'étic, 11,90 €. Mascara, Kjaer Weis, 34 € sur bazar-bio.fr.

« Lisez l'étiquette : plus de teneur en bio, moins de contaminants » **Valérie Lemaire**

LES INGRÉDIENTS À BANNIR

Certains composants nuisent à notre santé, même à faible dose, d'autres à la nature. Petit échantillon.

- **Les perturbateurs endocriniens**, notamment suspectés d'exposer à l'infertilité, au diabète, à des troubles neurologiques et à certains cancers (sein, testicules, etc.) : triclosan, BHA, phtalates, benzophénones ou phénoxyéthanol qui serait toxique pour le foie et le sang. Méfiance aussi avec ces parabènes : propylparaben et butylparaben.
- **Les allergisants** : attention au MIT (méthylisothiazolinone) dans les gels douches et autres produits rincés, mais aussi au p-phenylenediamine, linalool, benzyl alcohol...
- **Les pollueurs de l'environnement** : certains silicones et tout ce qui commence par PPG et PEG, entre autres.

Pour vérifier

Télécharger une appli qui les repère comme Clean Beauty : il suffit de photographier la liste des ingrédients. Ou lire les « fiches ingrédients » du site quechoisir.org.



vivre**match**

la beauté (Febea). « Aucun texte n'interdit d'incorporer du maïs ou du soja modifié ni des substances qui en sont issues », rétorque Valérie Lemaire. « La norme ne prévoit aucune liste noire d'ingrédients, ajoute Valérie Demars-Marcadet, vice-présidente de Cosmébio. Une marque peut afficher "95 % d'origine naturelle" sur un cosmétique qui contient des perturbateurs endocriniens ! »

Cosmos, le principal référentiel européen en vigueur depuis un an, ne distingue que deux types d'ingrédient : d'origine naturelle (bio ou non) ou d'origine synthétique (pétrochimiques). Les seconds, surtout des conservateurs (5 au choix) ne doivent pas représenter plus de 5 % du produit fini. Restent donc au moins 95 % d'origine naturelle. Même chose pour le label français Cosmébio.

Natrue, autre label international, propose trois niveaux de certification. Le plus intransigeant reste Nature & Progrès qui tolère au maximum 0,6 % de conservateur chimique. À défaut d'en trouver d'aussi efficaces dans la nature, les cosmétiques bio renferment donc une petite portion de molécules non naturelles. Et ils ne sont pas dénués d'allergènes ni de contaminants issus, par exemple, de la pollution de l'eau d'arrosage. Pour Christian de Thuin, chef du centre d'essais comparatifs de l'Institut national de la consommation (INC), « ils ne se révèlent pas les plus performants ou les plus sûrs. Mais ils sont audités chaque année par des organismes indépendants, ce qui est une vraie plus-value ». Tandis que la conformité à la norme sera plus difficile à vérifier auprès des fournisseurs, choisir un label bio reste donc le meilleur gage de naturalité. ■ Agnès Rogelet

Notre Conseil

Trois bons réflexes : privilégier une liste d'ingrédients courte, un logo bio (ne pas confondre avec végan), et ne pas se fier à la marque, les produits d'une gamme n'étant pas tous labellisés bio.

QUOI DE NATUREL ?

Hormis les conservateurs et autres dénaturants synthétiques, tout est « naturel » dans un ingrédient label bio. Ses processus de transformation (par réaction chimique et physique) sont certifiés. Alors qu'avec la norme Iso, on distingue ingrédient bio ou naturel quand la modification est physique, et ingrédient « d'origine » bio ou naturelle quand elle est chimique. On trouve :

Dans un ingrédient bio : du bio certifié par un label ou des références internationales. Aucun minimum requis, le reste étant du naturel (minéraux, algues, végétaux non bio...).

Dans un ingrédient d'origine bio : idem. Mais des traces de solvants pétrochimiques peuvent subsister si mélange avec un extrait dérivé naturel.

Dans un ingrédient naturel : jusqu'à 100 % de naturel non bio et, parfois, des traces d'OGM (selon la réglementation),

Dans un ingrédient d'origine naturelle : rien de bio. Plus de 50 % de substance naturelle non certifiée. Il peut aussi s'agir d'un OGM ou présenter des traces de pétrochimie (moins de 50 %).



AVIS DE BIO TEMPS

Sensorialité des textures, efficacité des formules : aujourd'hui, les labels bio rivalisent avec le non-bio dans le respect de leur charte. La preuve par 4.

 Il certifie qu'au moins 10 % des ingrédients sont bio. Il cotoie ou est remplacé par le logo européen Cosmos sur les cosmétiques reformulés depuis le 1^{er} janvier.

 Ce logo signifie que tous les ingrédients qui peuvent être certifiés bio le sont. Soit 20 % du produit fini ou 10 % s'ils contiennent des minéraux ou de l'eau.

 Dans ce produit fini, la majorité des ingrédients naturels (présents à 95 %) ne sont pas certifiés bio, bien qu'ils respectent le référentiel Cosmos.

 Ce label militant est le plus exigeant. Il ne tolère que des matières premières certifiées bio et interdit celles d'origine animale ainsi que l'huile de palme.